

Dossier P.3

80ème anniversaire de la
Libération : programme

Focus P.5

Ilot Place Cail

CHEF-BOUTONNE ESTIVALE 2025 ARRIVE BIENTÔT !

Comme chaque année, vous allez recevoir votre guide estival des animations début juin. Les animations dans notre commune sont importantes et la saison 2025 sera riche en événements, avec bien sûr des innovations.



Ce guide a pour objet de promouvoir les différentes animations d'été auprès des habitants et des touristes et contribue pleinement au « vivre ensemble » dans notre commune.

Nous vous invitons à le feuilleter, afin de découvrir les festivités à partager dans notre commune, que vous noterez sur votre agenda, pour ne pas les oublier.

Ce guide existe aussi pour les communes de Melle, Lezay, La Mothe Saint-Heray, Celles sur Belle, Sauzé-entre-Bois.

DU MOUVEMENT À LA MÉDIATHÈQUE !

C'est après 26 ans à la médiathèque de Chef-Boutonne que Christelle Filippini part pour de nouvelles aventures. Plusieurs générations d'enfants et d'adultes se souviennent des animations qu'elle a proposées pour tous les âges. Tous garderont en mémoire son sourire et sa bonne humeur contagieuse !

Aurore Calphy succède à Christelle et devient la référente de la médiathèque, assistée de Jacqui Brown qui connaît déjà bien les lieux et d'Anaïs Mougin, la nouvelle responsable du pôle culture.

Pour que nous en sachions plus sur ce que vous aimez (ou pas), et ce que vous aimeriez pour la médiathèque, répondez à ce questionnaire. Et si vous n'y avez jamais mis les pieds, vous pouvez répondre aussi !

Questionnaire accessible [en ligne sur le site de la commune](#) ou via le QR code ci-après.



Des versions papiers seront disponibles à l'accueil de la mairie ainsi qu'à la médiathèque.



De gauche à droite : Christelle Filippini, Aurore Calphy, Jacqui Brown et Anaïs Mougin (en bas).

CHÂTEAU DE JAVARZAY : UN ESCAPE GAME EN NOUVEAUTÉ 2025

Dès juillet, un nouveau jeu permanent va intégrer l'espace muséographique du château : un Escape Game au pays des Génies. Mais qu'est-ce donc ? Il s'agit d'un jeu d'entraide : les participants doivent mener l'enquête, résoudre en un temps record des énigmes afin de trouver, dans le château, une mystérieuse invention laissée par Jean-François Cail.

Réflexion, collaboration et imagination, l'Escape Game au château va permettre à tous les publics de passer un moment amusant et stimulant. Envie de voyager au pays des génies, de vivre une expérience originale ? Rendez-vous en page 4 afin de connaître les modalités pratiques pour y participer.





L'EDITO DU MAIRE

Cette année 2025 est une année de concrétisation pour la commune, et ce, dans bien des domaines.

Tout d'abord, les travaux de l'îlot Place Cail sont maintenant terminés, ainsi que la requalification urbaine aux abords. Cette réalisation est, sans nul doute, l'opération la plus importante du mandat. Elle a nécessité un engagement fort de tous. Un article ci-dessous rappelle les fondements de ce projet ambitieux.

Une nouveauté cette année vient enrichir le château, après 3 saisons réussies avec la nouvelle muséographie. Un « Escape Game » permettra à un autre public de s'approprier l'histoire de Jean-François Cail. Ce divertissement montre notre volonté de rendre encore plus attractif ce site historique. Là aussi, nous vous livrons, page 4, toutes les modalités pratiques de ce jeu ouvert à tous. Nous vous y attendons.

Enfin, ce mois de mai sera l'occasion de célébrer, avec force, le 80^{ème} anniversaire de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. Nous avons souhaité, avec la FNAM, l'association locale des anciens combattants, proposer un programme riche, ouvert à tous. Cette volonté partagée a été labellisée par l'Etat, montrant ainsi le caractère fort et engagé de cet anniversaire. Un grand merci à cette association, véritable cheville ouvrière de l'organisation. Un dossier en précise le programme. Nous espérons vous voir nombreux lors de ces temps forts.

Nous aurons notamment la joie d'accueillir pendant une semaine, (du 19 au 25 mai) Alyssa Keene, américaine et petite-fille d'un aviateur, Robert Martin, sauvé par les résistants locaux ; notamment Elise Giroux qui l'avait recueilli en 1944. Elle était venue en France en 2012 et lorsque je lui ai fait part de nos projets, Alyssa a immédiatement souhaité nous rejoindre. Emotion et plaisir de se retrouver seront au rendez-vous.

QUELQUES NOMS DE RUE VONT CHANGER

L'entrée en vigueur de la loi « 3DS » marque la fin des lieux non reconnus par les GPS. Il s'agit, pour les communes, d'attribuer, à chaque administré, une adresse distincte afin d'optimiser les différents services et notamment les secours.

Des réunions ont été tenues dans les secteurs concernés dont les habitants recevront un courrier officiel de la mairie.



L'écho des sources

Bulletin municipal de Chef-Boutonne
N°15 - Mai Juin 2025

Directeur de publication : Fabrice Michelet

Ont participé à ce numéro : Fabrice Michelet, Pascaline Ricard, Nicole Bettan, Angélique Boursier, Annie Gonnord, Sophie Robion, Cindy Larmoyer, Patricia Dufour, Chrystel Samar, Christian Aubert, Isabelle Dubé, Anaïs Mouglin, Aurore Cheminade, Christian Goujeau

Crédits photos : Mairie de Chef-Boutonne.

THE MAYOR'S EDITORIAL

To optimise this page's layout, the editorial is now translated online. You can find it on our website or by scanning this QRcode:



BIENTÔT LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Chaque année, les élus organisent des réunions publiques afin d'échanger avec les habitants et de répondre à leurs demandes. Voici les dates de ces rencontres :

CHEF-BOUTONNE
Salle Camille Ricard
12 mai à 20h30

TILLOU
Salle des fêtes
27 mai à 20h30

LA BATAILLE
Salle des fêtes
2 juin à 20h30

CRÉZIÈRES
Mairie
23 juin à 20h30



Conception graphique :
Aurore Calphy
© Mairie de Chef-Boutonne

Imprimé sur papier recyclé. Tiré à 1700 exemplaires.
Imprimeur : Imprim'RIC 79190 Souzé-Vaussais

En téléchargement libre sur le site de la mairie :
chef-boutonne.fr

CÉLÉBRATION DU 80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE NOTRE PAYS

L'année 2025 marque cet évènement historique immense. De nombreuses manifestations vont ponctuer le mois de mai.

En 1945, la Libération de notre pays et sa Victoire ont enfin eu lieu après des années d'affrontements et de pertes matérielles, humaines, impliquant la reconstruction de notre pays.

La FNAM de Chef-Boutonne a préparé un programme du 9 au 25 mai 2025, qui a été labellisé par la Préfecture, reconnaissant ainsi sa pertinence et son utilité.

Un travail commun et assidu de la commune avec ses deux partenaires, la FNAM et le Pays d'Art et d'Histoire, a permis la mise en place d'un programme très varié, dont les temps forts sont les 23, 24 et 25 mai.

La commune de Chef-Boutonne accueillera une cérémonie le 23 mai autour de son monument aux morts. Un hommage sera rendu aux morts pour la France, ainsi qu'aux résistants de l'ancien canton morts bien après la guerre. Les maires procéderont à l'appel des morts de leur commune. Les élèves de CM1 et CM2 de l'école du Grand Cèdre, tous les collégiens de François Truffaut et une classe du Lycée J-F Cail participeront à cette cérémonie.

Une reconstitution d'un camp militaire devant le château de Javarzay et un circuit dans les rues de Chef-Boutonne permettront de (re)découvrir les personnes dont les noms honorent nos rues ou places et dont l'histoire vous sera contée. Pas moins de 6 rues portent le nom d'authentiques résistants.

Le film « L'armée des ombres » sera projeté gratuitement au public. S'en suivra une rencontre avec la petite fille de l'un des aviateurs américains dont Elise Giroux a pris soin, ainsi qu'un lord anglais, ancien ministre de la Défense du Royaume Uni et résidant à Tillou.

Le Pays d'Art et d'Histoire organise aussi une conférence sur la résistance en pays mellois et sud Deux-Sèvres présentant le contexte général, dont notre ancien canton était partie prenante.





Toute célébration est utile, car quelques survivants d'autres conflits sont encore là pour témoigner, prendre la parole et rappeler leur expérience. Nous avons la chance de pouvoir les rencontrer. Profitons-en. Le temps qui passe risque de nous en priver.



Afin de prolonger ces évocations historiques, les Amis du château organisent cette année un spectacle intitulé l'exode des Ardennais qui sera visible autour de l'étang du château fin juillet et début août.

Rappelons que 60 000 personnes ont été obligées d'émigrer en Deux-Sèvres pour échapper au conflit. Notre numéro de juillet en dira davantage.

COMMÉMORATIONS 8 MAI

-  **Chef-Boutonne** : 9h30
-  **La Bataille** : 10h30
-  **Crézières** : 11h15
-  **Tillou** : 12h15

Programme

Du 8 au 22 mai

Exposition "Fragments d'Histoire : les archives de Tillou de 1939-45".

Mairie de Tillou, lundi, mardi jeudi 14h-17h, samedi 10h-12h.

Vendredi 9 mai

Conférence puis Inauguration de l'exposition. Salle Raymond Quiard, à 18h, gratuit.

Du 9 au 25 mai

Exposition « L'occupation dans le Chef-Boutonnais ». Château de Javarzay, tous les jours de 14h à 17h30 sauf le mardi, gratuit.

Mardi 20 mai

Cérémonie d'inauguration de plaque de rue Robert Morin. Les Vaux à 19h.

Vendredi 23 mai

Commémoration 80ème anniversaire 13h30 Ardilleux : inauguration d'une plaque en hommage à Robert Béchade.

14h15 Chef-Boutonne, à partir du rond-point de la Liberté : défilé vers l'hôtel de ville

14h45 Monument aux Morts, Mairie de Chef-Boutonne : cérémonie

16h45 Château de Javarzay : Inauguration d'une plaque devant la grange aux souvenirs, saynète par les Amis du Château.

Samedi 24 mai

Déambulation dans les Rues de Chef-Boutonne. Départ Château de Javarzay à 14h30, gratuit. Sur réservation au 06 04 46 90 68 (places limitées).

Dimanche 25 mai

Cinéma "L'Armée des Ombres". Centre culturel, Salle Laurent Cantet, à 14h15. Séance gratuite.

Samedi 24 et dimanche 25 mai

Reconstitution d'un Camp Militaire. Château de Javarzay, le samedi de 14h à 18h30 et le dimanche de 9h à 15h, gratuit.

PASSAGE DE RELAIS A LA MAIRIE DÉLÉGUÉE DE TILLOU

A l'issue des élections municipales de 2020, l'équipe municipale avait acté le principe d'un mandat de maire délégué de Tillou en deux périodes : ainsi, dans un premier temps, Claude Papot a été élu maire délégué. Le temps est arrivé du passage de relais pour la seconde étape, avec l'élection de Sophie Robion en tant que maire déléguée.

Claude Papot conserve les fonctions d'adjoint en charge du patrimoine.

DEVENIR PLACIER, ÇA VOUS INTÉRESSE ?

La municipalité est à la recherche d'un placier pour la gestion du marché. Cet emploi peut être un complément d'activité (pour un retraité par exemple), compte tenu du faible nombre d'heures.

Les candidatures sont à déposer à la mairie ou à rh@chef-boutonne.fr



Place du Marché, Chef-Boutonne

ESCAPE GAME AU CHÂTEAU: COMMENT VIVRE CE VOYAGE AU PAYS DES GÉNIES ?

A partir du 1er juillet 2025, le Château va proposer à ses visiteurs, une nouvelle animation : l'Escape Game permanent se situera sur l'ensemble de l'espace muséographique.

6 salles, 6 malles et une douzaine d'énigmes pour découvrir un mystère lié à Jean-François Cail, l'inventeur de génie local. Afin de résoudre les différentes énigmes proposées, vous devrez porter une attention toute particulière aux informations qui vous seront données dans le musée. Les génies du château vont éclairer votre parcours de recherche et vous mener pas à pas vers la résolution du mystère.

POUR QUI ? ET À QUELS TARIFS ?

Jeu ouvert à tous à partir de 7 ans (accompagné d'un adulte).
L'Escape Game se joue en équipe de 2 à 6 personnes maximum.

Tarifs :

- ◆ Adulte : 20€/personne
- ◆ Enfant de 11 à 17 ans : 15€
- ◆ Enfants de 7 à 10 ans : gratuit
- ◆ Groupes à partir de 10 personnes : 15€/personne

QUAND PEUT-ON JOUER ET COMMENT RÉSERVER ?

L'Escape Game sera ouvert :

- ◆ En juillet, août et septembre (hors Journées du patrimoine), tous les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches matin.
- ◆ En octobre et novembre les samedis et dimanches matin, jours fériés inclus.

Quatre plages de réservations seront possibles :

10h, 10h30, 11h et 11h30.

La participation se fera sur **réservation obligatoire**, soit sur internet (voir QR Code), soit par téléphone au **05 49 29 86 31** ou à l'accueil du château suivant les ouvertures du site et les disponibilités du planning.



L'ÎLOT PLACE CAIL DEVIENT LA RÉSIDENCE DES HALLES

Afin de ne pas laisser se dégrader un ensemble immobilier vacant d'une surface de 1 000 m², bordant la Place Cail, la commune a entrepris une grande opération pour le racheter et le réhabiliter.

Après deux ans de travaux, où en est-on ?

- **Sept appartements de différentes tailles** (deux T2, trois T3, deux T4) sont créés et mis en location dès ce printemps pour des familles au plus près des commerces et des services.
- **L'extension d'un restaurant** (financée par le propriétaire) a été rendue possible.
- **Trois nouveaux locaux** d'une centaine de mètres carrés chacun sont créés en rez-de-chaussée pour accueillir de nouveaux commerces et services de proximité (contacter la mairie pour connaître les conditions de location).

Petit retour sur les étapes du projet :

- **2017** : Début des acquisitions immobilières auprès des différents propriétaires par l'Etablissement public foncier, agissant comme intermédiaire pour la commune
- **2021** : Choix du maître d'œuvre (l'Atelier du trait) pour dessiner le futur projet
- **2022** : Achat des bâtiments par la commune puis démarrage des travaux de désamiantage et de démolition
- **2023** : Consultation des entreprises puis démarrage des travaux de réhabilitation
- **1er semestre 2025** : Fin des travaux.



Début et fin des travaux



Le projet en quelques chiffres :

- Une quinzaine d'entreprises a travaillé à la transformation de cet immeuble pendant près de deux ans.
- Le budget total de l'opération (incluant achat, dépollution, démolition, travaux et honoraires du maître d'œuvre) s'élève à environ 3,5 M€ TTC.
- Pour financer ce projet, la commune a obtenu des subventions de l'Europe (300 000 €), de l'Etat (1,2 M€), de la Région (165 000 €) et a souscrit un emprunt auprès de la Banque des territoires.

L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE : UN ACTE ESSENTIEL DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ROUTIER

Chaque année, la commune programme avec le SIVU VOIRIE LA BOUTONNE les travaux d'entretien de voirie qu'elle envisage sur son territoire. Le conseil municipal, sur proposition de la commission patrimoine, a retenu les travaux suivants qui seront réalisés en 2025 :

- Réfection de 1 895 mètres linéaires de chemins en bitume pour un coût estimé à 52 950 €
- Réfection de 1 340 mètres linéaires de chemins en calcaire pour un coût estimé à 13 700 €
- Divers travaux de terrassement pour un coût estimé à 8 150 €.

A noter que le linéaire traité représente 2.50 % de la voirie communale

Réfection de l'avenue de l'Hôtel de Ville

Chacun a pu le constater, la chaussée du carrefour de la Croix Perrine jusqu'au parking de l'Eglise de Javarzay est très dégradée. C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé de procéder à sa réfection qui se déroulera en 2 tranches.

Dès cette année, c'est la partie allant de la Croix Perrine jusqu'au carrefour de la rue du Champ de Foire qui sera rénovée. Cette première tranche est estimée à 350 000 €.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : RAPPEL DES AIDES

Les habitants de Chef-Boutonne peuvent faire la demande des **aides financières** suivantes auprès du CCAS, sous conditions de ressources et selon le règlement :

- Les bons alimentaires d'urgence (après étude du dossier)
- Le Fonds de Solidarité Logement (FSL)
- Les prêts : montant maximum de 400 €
- L'aide au permis de conduire
- L'aide aux voyages scolaires
- Le Pass'Sport Loisirs
- L'aide pour les entrées Piscine et Cinéma.

Chaque aide sera développée dans les prochains numéros de l'Echo des Sources.

Pour plus de renseignements, contactez Isabelle DUBÉ, votre conseillère au CCAS.

Infos pratiques CCAS

Contact

Isabelle Dubé
ccas@chef-boutonne.fr
05 49 29 28 06

Horaires

Lundi : 13h30 - 17h30

Mardi : 09h30 - 12h30
et 13h30 - 17h30

Mercredi : 09h30 - 12h30
et 13h30 - 17h30 (1 sem. /2)

Judi : 09h30 - 12h30
et 13h30 - 17h30

Vendredi : 09h30 - 12h30
et 13h30 - 17h30 (1 sem. /2)

UN POINT SUR LES FINANCES COMMUNALES ET LES INVESTISSEMENTS

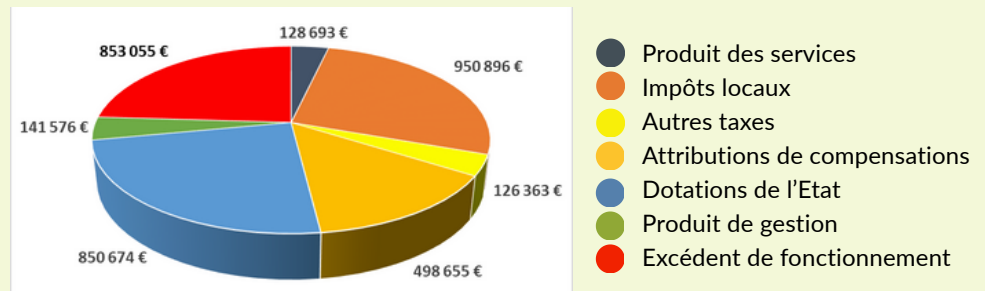
L'exercice 2024 dégage un excédent de fonctionnement de 532 920 €, ce qui va nous permettre de mobiliser plus de 500 000 € à l'autofinancement d'opérations d'investissement en 2025 et ce, sans recourir à l'emprunt.

Nous observons, cette année, un léger recul de nos dépenses courantes, pour l'essentiel imputable au coût énergétique. La taxe d'habitation sur les logements vacants, instituée en 2024, a rapporté 18 000 €.

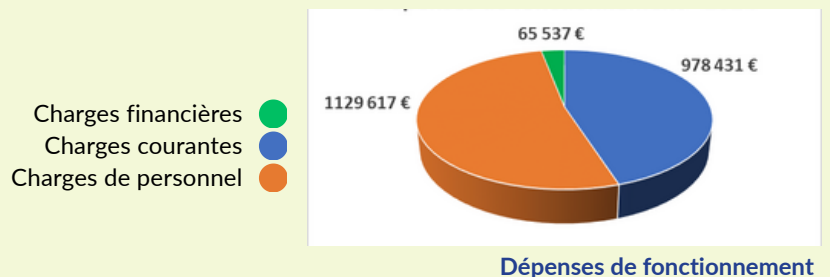
2025 verra l'aboutissement de nos gros projets d'investissement.

En effet, se terminent les travaux de l'îlot Place Cail, l'aménagement de la Place du Petit Maure, du passage des Halles et d'une partie de la rue du commerce. Les travaux de rénovation énergétique de la Verrière et de la salle Raymond Quiard sont quasiment terminés.

La plus importante opération d'investissement en 2025 concernera la réfection de l'avenue de l'Hôtel de Ville (voir p5).



Recettes de fonctionnement. A noter que l'excédent de fonctionnement de 853 055 € comprend l'excédent reporté de 2023 de 320 135 €.



REGISTRE CANICULE : UN SIMPLE APPEL SUFFIT

Vous êtes isolé(e), âgé(e) de plus de 65 ans et/ou handicapé(e) ? Cet été en période de grandes chaleurs, nous sommes à vos côtés, solidaires et attentifs.

Ce registre nominatif, ouvert à la Mairie, permettra, en cas de températures élevées et de déclenchement d'un plan d'alerte ou d'urgences nationales, de prendre contact avec vous périodiquement, afin de vous apporter conseils et assistance dont vous pourriez avoir besoin.

Il conserve un caractère confidentiel. Il ne pourra être communiqué qu'à Monsieur Le Préfet, s'il le demande.

Si vous souhaitez être inscrit(e), **appelez ou faites appeler par une tierce personne le CCAS.** Vous recevrez sous 8 jours et à votre adresse, un accusé de réception validant votre demande.

Rappel : ce dispositif existe aussi en cas de grands froids.

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR L'ÉLABORATION DU PLUI-H

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en voie d'achèvement et aboutira avec l'enquête publique prévue à la fin de l'année 2025.

La phase du zonage (règlement écrit et graphique) est en cours. Le travail mené actuellement par les élus, consiste à délimiter différentes zones sur tout le territoire communautaire, selon leurs vocations (agricole, urbaine, naturelle...), avec un règlement encadrant les constructions et aménagements dans chacune de ces zones.

Un site internet dédié au PLUi-H est mis en ligne jusqu'à l'enquête publique prévue cette fin d'année. L'actualité du projet, la documentation produite et les outils de participation y sont accessibles.

Le PLUi-H qui sera acté à l'issue de cette enquête publique s'appliquera pour les 10 à 15 années suivant son entrée en vigueur. Nous invitons chaque habitant à consulter l'enquête publique. Les dates seront largement diffusées.

Le site internet dédié au PLUi-H vous apportera toutes les informations utiles : pluih.melloisenpoitou.fr



TOITS ETC. VOUS CONNAISSEZ ?

Depuis 1996, l'ancienne gare de Chef-Boutonne a été convertie en logements pour les jeunes. Mais bien des changements ont ponctué ces années. Géré aujourd'hui par l'association « Toits etc. », ce site fait partie de l'un des 7 dans le Pays Mellois, regroupant ainsi une quarantaine de résidences. Ces logements répondent aux besoins des jeunes de 16 à 30 ans, en insertion professionnelle.

Cette association est très importante pour notre territoire car elle permet de faciliter l'accueil de ces jeunes, qui peuvent être en poste chez des employeurs locaux (apprentissage, stages, services civiques...).

Elle anime également un réseau de propriétaires qui proposent des logements privés (chambre chez l'habitant, colocation).

Au-delà de ces solutions pratiques, appréciées des jeunes et des employeurs, elle propose aux jeunes, différents temps animés de rencontres. Ces moments qui jalonnent le séjour des jeunes autorisent à partager des moments simples et conviviaux.

+ Contact TOITS ETC :
05 86 79 93 00
www.toitsetc.fr



FOCUS SUR NOTRE LIEUTENANT DE LOUVETERIE

La direction départementale des territoires a procédé en décembre à la nomination des dix lieutenants de louveterie des Deux-Sèvres. M. Cédric Mouclier a été nommé à cette fonction pour une durée de 5 ans sur notre territoire.

Cédric Mouclier est le président de l'ACCA de Tillou (association communale de chasse agréée). Assermenté, il détient un pouvoir de police de la chasse. Il est habilité à organiser et contrôler les battues administratives. Son périmètre d'action comprend les cantons de Chef-Boutonne – Brioux sur Boutonne – Celles-sur-Belle.

Sa mission consiste à réaliser des interventions de destruction ou de régulation des animaux de la faune sauvage causant des dégâts sur le département.

Il est amené à travailler en coopération avec la fédération départementale de chasse et les présidents d'ACCA ainsi qu'avec notre garde-champêtre.



MAI

JEUDI 1er MAI

GRAND REPAS DU 1ER MAI
Foyer Rural de Tillou
Salle du Tilleul - Tillou

BOURSE D'ECHANGE AUTOS-MOTOS
FC Boutonnais
Complexe sportif

SAMEDI 10 MAI

CONCOURS DE PÉTANQUE
Miltouzumb
Tillou - Salle du Tilleul - 14h

SAMEDI 17 MAI

NUIT DES MUSÉES
Château de Javarzay - 21h30

DIMANCHE 18 MAI

CHAMPIONNAT RÉGIONAL SCRABBLE
Salle Raymond Quiard - 9h

DU 9 AU 25 MAI

80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION
Voir Programme p.3

SAMEDI 24 MAI

LES AMIS DE TILLOU EXPOSENT :
Peintures & bourse aux livres
Aujourd'hui Tillou
Salle du Tilleul

RANDONNÉE DES POMPIERS
Amicale des pompiers
Rendez-vous à la mairie - 18h

DU 31 MAI AU 12 JUIN

EXPOSITION JULIEN MIRAS
Château de Javarzay - Salle d'exposition

JUIN

DIMANCHE 1er JUIN

VIDE-GRENIER
Les Amis des Chaumias

CONCERT CLASSIQUE : "Galeon Tango"
Les Amis de Crézières
Crézières - 19h30

SAMEDI 7 JUIN

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS
Château de Javarzay - 14h

DIMANCHE 15 JUIN

BROCANTE
FC Boutonnais
Parc du Château de Javarzay

SAMEDI 21 JUIN

VENTE DE LIVRES
Médiathèque
Salle Camille Ricard

FETE DE LA MUSIQUE
Place Cail - 20h30

JEUDI 26 JUIN

JAVARZAY EN FÊTE :
Marché gourmand & concert années 20
Aire de camping-car - 19h

Nuit au Musée : l'architecture en lumière

Le 17 mai prochain, le Château de Javarzay participe pour la 2ème année consécutive à la Nuit Européenne des Musées.

Cette année c'est une déambulation nocturne, munis de lampes torches et de lampes frontales qui sera proposée, en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire Mellois en Poitou. L'objectif de cette balade nocturne est de mettre en « lumière » le passage du Moyen Âge à la Renaissance. C'est sûr ! Le château va se révéler sous un autre angle.



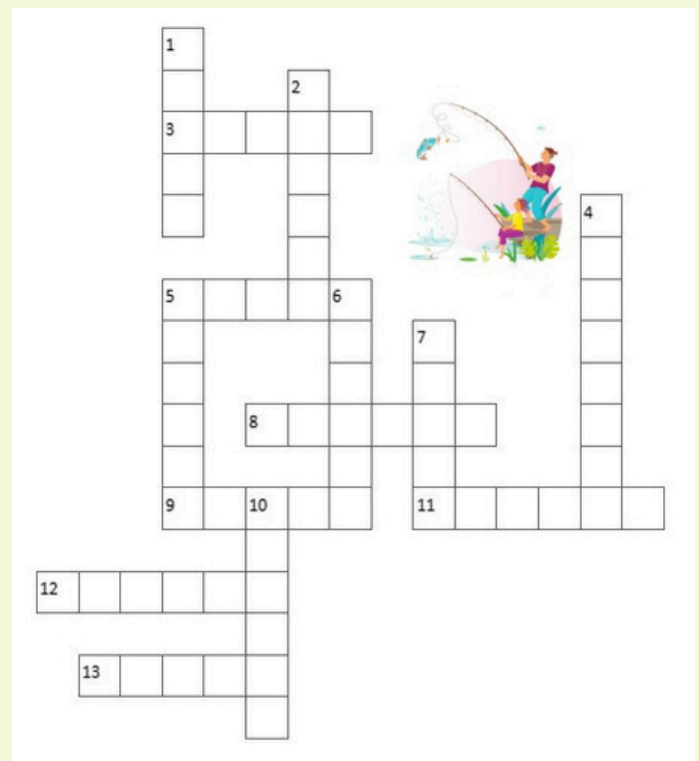
Infos pratiques :

1 heure de visite
Rendez-vous sur site à 21h30 .
Départ de la visite à 21h45
Munissez-vous d'une lampe
torche ou lampe frontale

Animation sur réservation
au 05 49 29 86 31
Tarif : 6€/ personne



Mots croisés AUTOUR DE L'EAU EN DEUX-SÈVRES



Horizontalement

3. Activité nautique.
5. Commune située sur les bords de la Sèvre Niortaise.
8. Commune appelée "la capitale de la Venise Verte".
9. Sa source est à Sepvret.
11. Rivière traversant le nord du département.
12. Rivière coulant dans le marais poitevin.
13. Forêt traversée par la Sèvre Niortaise.

Verticalement

1. Activité pratiquée le long des rivières.
2. Grâce à l'eau, ils étaient nombreux à une époque.
4. Elle a sa source ici.
5. Zone humide traversée par plusieurs rivières.
6. Dispositif permettant de réguler le niveau des rivières.
7. Ville traversée par la Sèvre Niortaise.
10. Rivière deux-sévrienne, malgré son nom.

Vertical : 1 pêche, 2 moulin, 4 Magné, 5 Marais, 6 écluse, 7 Niort, 10 Vendée.
Horizontal : 3 canoë, 5 Coulon, 9 Sèvre, 11 Thouet, 12 Mignon, 13 Chizé.

Solution